

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 1<sup>er</sup> juin 2017

---

Compte rendu de la deuxième séance ordinaire 2017 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Eve-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont  
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont  
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont  
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont  
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale  
Sylvie Adam, Conseillère municipale  
Jacques Lapensée, Comité consultatif de la famille  
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier  
Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont  
Vincent Lottinville, Citoyen Bromontois

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Aucune

Les membres présents (10) à l'ouverture de la séance forment quorum, sous la présidence de M. Denis Rivest.

## **1. Ouverture de la rencontre**

*La rencontre débute à 07h35.*

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 1<sup>er</sup> juin 2017**

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

## **3. Adoption compte rendu de la rencontre du 9 mars 2017**

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

## **4. Suivi des comptes rendus antérieurs**

### **a) Balises de rues - Secteur Parcours du Vieux-Village – Services TP (Réouverture EC-047)**

*En attente... revoir à l'automne 2017.*

### **b) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)**

*En attente... étude de circulation doit être soumis au MTQ à l'été 2017.*

### **c) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — Services TP (EC-114)**

*En attente... nouveau projet à venir.*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 1<sup>er</sup> juin 2017

---

**d) Signalisation piste cyclable – Services TP (EC-122)**

*Le service des travaux publics doit procéder à l'installation de panneaux de type « obligation de descendre du vélo pour obtenir la priorité de passage (pictogramme de vélo et cycliste debout à côté du vélo) » tel que mentionné lors de la rencontre du 9 mars 2017.*

**e) Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)**

*En attente de la réalisation des travaux de pavage sur le ch. Adamsville. Par la suite, un relevé de comptage sera effectué tel que mentionné lors de la rencontre du 9 mars 2017.*

**f) Vitesse rue Châteauguay – Service de Police (EC-153a)**

*Le service des travaux publics a déplacé le panneau de présence de cyclistes de façon à accroître sa visibilité.*

*Dossier-CLOS*

**g) Panneau arrêt obligatoire ch. Compton – Urbanisme et Services TP (EC-154)**

*Le service des travaux publics doit procéder à des travaux de correction du pavage sur le pont avant l'installation des bollards.*

**h) Piste cyclable ch. Compton – Services TP (EC-156)**

*Le service des travaux publics est toujours à la recherche d'une solution.*

**i) Stationnement rue Bleury – Service de Police (EC-167)**

*Le service des travaux publics doit s'assurer que les panneaux d'interdiction de stationner ont été retirés tel que décidé par le comité lors de la séance du 8 septembre 2016. « Il est suggéré de retirer les panneaux « défense de stationner » actuels et conserver qu'un seul panneau « défense de stationner » du côté Sud de la rue Bleury afin d'interdire le stationnement sur une distance de 100 pieds à partir du Boul. de Bromont ce qui facilitera le virage des véhicules lourds en provenance du Boul. de Bromont.*

*Rencontre à prévoir entre les services concernés (service du greffe, service de police, service des travaux publics et services techniques) afin de s'assurer que le protocole d'installation des panneaux soit respecté.*

**j) Sécurité piétonnière (Traverse de piétons boulevard de Bromont face au Edgar) – Services TP (EC-168)**

*Les travaux sont en cours. Le service des travaux publics n'a pas terminé le travail d'uniformisation des panneaux de traverse de piétons dans la ville.*

**k) Ajout de panneaux rue des Golfeuses et des Cyclistes – Service de Police (EC-173)**

*Deux panneaux « Zone résidentielle, circulez prudemment » sur base de béton seront installés par le service des travaux publics à l'entrée des rues des Golfeuses et des Skieurs. Marc Tremblay informera le demandeur ainsi que le conseiller M. Réal Brunelle de la situation.*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 1<sup>er</sup> juin 2017

---

- l) Affichage traverse pour cycliste-piétons rue Legault – Marie-Eve Lagacé (EC-176)**  
*Le service des travaux publics confirme que les lignes de traverse de piétons-cyclistes ont été effacées à l'intersection des rues Shefford / rue Legault.*  
*Dossier-CLOS*
- m) Sécurité piste cyclable Shefford-Gaspé – Marie-Eve Lagacé (EC-177)**  
*Le service des travaux publics est à la recherche d'une solution.*
- n) Sécurité piste cyclable Bromont-Shefford – Marie-Eve Lagacé (EC-179)**  
*En attente... de la reconfiguration de l'intersection Bromont / Shefford. Discussions en cours entre la ville et le MTQ.*
- o) Étroitesse de l'accotement sur la rue Bourgmestre – Services TP (EC-180)**  
*Un panneau à chevron a été installé sur la rue Bourgmestre par le service des travaux publics. Manque d'espace pour l'installation d'une glissière.*  
*Dossier-CLOS*
- p) Boîte aux lettres rue des Skieurs à déplacer – Urbanisme (EC-182)**  
*Après vérification du service d'urbanisme, la boîte aux lettres ne peut être déplacée. Manque d'espace disponible et certaines règles de Postes Canada doivent être respectées.*  
*Dossier-CLOS*
- q) Stationnement de nuit clientèle du Edgar Hyperlodge – Service de police (EC-183)**  
*Marie-Ève Lagacé se charge de soumettre ce point au conseil de ville pour discussion tel que mentionné au compte rendu de la séance du 9 mars 2017. «Marie-Eve Lagacé et/ou Sylvie Adam conseillères souligneront au conseil de ville la proposition du comité de circulation de favoriser la reprise des discussions entre le commerçant et la direction générale de la ville à ce sujet. »*
- Le comité de circulation suggère d'évaluer la possibilité d'une nouvelle politique de stationnement de nuit. (Exemple : Ville de Drummondville. Stationnement de nuit permis excepté lors des opérations de déneigement. Des outils d'information des citoyens sont déployés lors des opérations de déneigement.) Le service du greffe doit consulter la politique à cet effet de la ville de Drummondville.*
- r) Stationnement dangereux sur la rue du Violoneux face à la résidence Bromont – Travaux publics (EC-184)**  
*Le service de police (Marc Tremblay) et le service des travaux publics (David Charbonneau) ont rencontré le propriétaire de la Résidence Bromont. La solution idéale sera de permettre le stationnement en été du côté du golf et l'interdire en période hivernale. Alors qu'en saison hivernale, le stationnement sera permis du côté de la piste cyclable et interdit en période estivale. Des panneaux fixes indiquant les dates seront installés par le service des travaux publics. De plus, l'accotement sera élargi du côté du golf et un panneau « attention aux balles de golf » (même modèle que celui sur le ch. Compton) sera ajouté. Le service des travaux publics doit préparer un dossier décisionnel pour la prochaine assemblée du conseil de ville.*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 1<sup>er</sup> juin 2017

---

## **5. Demande d'une traverse piétonnière rue Shefford face au dépanneur – Travaux publics (EC-185)**

*Le service des travaux publics mentionne qu'une traverse de piétons est présente à 140 mètre à l'Ouest du dépanneur. L'aménagement des trottoirs et du drainage de surface existant devra être modifié. De plus, le nombre de cases de stationnement sera revu à la baisse. Pour ces raisons, il n'est pas recommandé de créer une nouvelle traverse de piétons. Le demandeur sera informé par le service des travaux publics.*

*Dossier-CLOS*

## **6. Sécurité des piétons aux traverses et dans les zones scolaires par l'ajout de panneaux lumineux (EC-186) – Travaux publics**

- 1. Il y a actuellement des panneaux de vitesse 30km/h avec heures (07h00 à 18h00) à respecter dans les zones scolaires des deux écoles primaires du territoire que les policiers font respecter. Il n'est pas jugé nécessaire d'ajouter des panneaux clignotants lors de l'entrée ou sortie des élèves.*
- 2. L'ajout de panneaux clignotants aux traverses piétonnières de la ville n'est pas recommandé. Pourrait ultérieurement être utilisé lors d'un cas problème particulier à une traverse spécifique et non à toutes les traverses de la ville.*

*La conseillère Sylvie Adam a déjà discuté avec le demandeur lors de la séance du conseil de ville.*

*Dossier-CLOS*

## **7. Sécurité chemin de Carrières suite au pavage de la chaussée (EC-187) – Travaux publics**

*Point mort au niveau de la courbe verticale sur le ch. de Gaspé près de l'intersection du ch. des Carrières. Cyclistes utilisant les sentiers doivent traverser à cet endroit. Projet de pavage sur le ch. des Carrières à l'été 2017, l'accotement sera pavé afin de sécuriser la circulation des cyclistes. Il est suggéré que chacun des membres du comité se déplace afin de prendre connaissance de la situation. À discuter lors de la prochaine séance du comité de circulation.*

## **8. Réouverture EC-157, rue Matane, bruit et vitesse relié aux clients du Brouemont – Service de police**

*Le service des travaux publics procèdera à l'installation des plaques de comptage afin d'obtenir des relevés des journées problématiques soit du jeudi au dimanche. Le service de police utilisera la remorque radar afin de sensibiliser les automobilistes. Dominic Lavin relancera les propriétaires du Brouemont concernant les affiches de sensibilisation des clients qui devaient être installées.*

## **9. Traverse piétons rue Montréal (EC-188) – Service de police**

*Le comité juge qu'il n'y a aucun problème de visibilité à cet endroit donc aucun changement n'est recommandé. Les automobilistes doivent respecter le code de la sécurité routière soit de stationner à 5 mètre de la traverse de piétons. Marc Tremblay informera le demandeur.*

*Dossier-CLOS*

## **10. Vitesse dans la courbe rue des Lilas / des Amandiers (EC-189) – Travaux publics**

*Le service des travaux publics procèdera à l'installation des plaques de comptage afin d'obtenir une étude de circulation. Le service de police utilisera la remorque radar afin de sensibiliser les automobilistes.*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 1<sup>er</sup> juin 2017

---

## **11. Circulation de camions lourds rue Adamsville (EC-190) – Service de police**

*Le service de police va rencontrer le demandeur afin de lui expliquer la réglementation sur les véhicules lourds en vigueur.*

## **12. Stationnement ch. du Lac-Gale (EC-191) – Travaux publics**

*Le service de police accentuera la patrouille en période d'achalandage (le week-end) afin de constater s'il y a une réelle problématique en lien avec le stationnement.*

## **13. Varia**

### **13.1 Retour sur la façon de formuler une plainte au comité de circulation (EC-158) - Service de Police**

*Réouverture de ce point à la demande de l'inspecteur Tremblay. Après discussion auprès du service des communications de la ville, il est convenu que dorénavant toutes les demandes au comité de circulation devront être soumises par internet via le logiciel de « plaintes et requêtes » disponible à partir du site de la ville de Bromont ou par l'application « Voilà ». Le service concerné (Service de police, service des travaux publics, service du greffe) va recevoir la requête et décidera de soumettre ou non cette requête au comité de circulation. S'il est décidé de soumettre au comité de circulation, le responsable du service doit compléter le formulaire de demande qui sera présenté au comité de circulation lors d'une prochaine séance.*

*Dossier-CLOS*

### **13.2 Vitesse rue Shefford près du CNCB et Domaine du boisé (EC-83) – Travaux publics**

*Il s'agit d'une route provinciale sous la responsabilité du MTQ. La ville a fait tout ce qu'elle pouvait, un panneau lumineux de vitesse a été installé. Une pétition citoyenne est en cours. La ville pourrait présenter un projet de prolongement de la piste cyclable le long de la route jusqu'au domaine du boisé. Le service du greffe fera un suivi auprès du directeur général de la ville afin de s'assurer que le dossier sera transmis au MTQ.*

## **14. Prochaine rencontre**

*La prochaine rencontre aura lieu jeudi 14 septembre 2017.*

## **15. Levée de la rencontre**

*Fin de la rencontre à 09h30.*

---

Sonia Larochelle, Secrétaire